



laPetiteGazette de Seraing

Février 2021

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le mot du Bourgmestre

**Chères Sérésiennes,
Chers Sérésiens,**

En Juillet 2020, le Conseil européen a adopté un Plan pour la reprise et la résilience des activités en Europe. Ce Plan vise à investir massivement dans une Europe verte, résiliente et numérique. Dans ce contexte, la Région wallonne s'est vu octroyer une enveloppe de 1,480 milliards d'euros et en date du 29 janvier 2021 a arrêté une liste de 24 projets.

La Ville de Seraing est concernée au premier chef par deux initiatives qui seront soumises à l'approbation de l'Union européenne à savoir : l'extension du tram vers Jemeppe et Herstal et la création d'un

fonds régional de reconversion des friches industrielles.

Ainsi, le tram liégeois sera étendu vers Jemeppe et Herstal. Cette décision me satisfait particulièrement et ce, à plusieurs égards. Tout d'abord, cette extension facilitera la multi modalité des transports sur le territoire de notre Ville, en améliorera l'accessibilité et donc l'attractivité. Ensuite, cette décision vient couronner le travail de toute une équipe qui depuis de nombreuses années s'est évertué à sensibiliser les autorités compétentes quant à la pertinence de cette extension. Ce dur labeur a enfin porté ses fruits ! Enfin, la mise en service du tram à destina-

tion de Jemeppe concordera parfaitement avec le réaménagement de l'entrée de Ville de Jemeppe que nous souhaitons concrétiser dans le cadre du prochain appel Feder.

La deuxième mesure qui intéresse particulièrement notre Ville est la création d'un Fonds régional de reconversion de friches industrielles. Comme vous le savez, le territoire de Seraing, en raison de son passé, est parcouru par de nombreuses friches industrielles. Celles-ci constituent un frein au redéploiement économique de notre Ville puisqu'elles accaparent inutilement des grandes portions du territoire et par-

ticipe à la pression foncière. La reconversion comprend également une importante dimension environnementale notamment en limitant l'artificialisation des sols. Il est donc heureux que la Région saisisse ce problème à bras le corps.

Il me serait difficile de ne pas terminer cet édit sans évoquer rapidement la crise de la Covid-19. Seraing accueillera sur son sol un Centre de Vaccination. Il sera situé au Hall omnisport de Jemeppe et ouvrira ses portes courant du mois de mars. Je ne manquerai pas de revenir vers vous avec plus de détails dans un prochain Édito.

Portez-vous bien !



**Notre Bourgmestre,
Francis Bekaert**

Trois nouveaux marchés pour 2021-2022 à Seraing

La Ville de Seraing annonce officiellement la création de trois nouveaux marchés hebdomadaires sur son territoire. Ceux-ci seront développés à Jemeppe et à Bonnelles dans le courant 2021-2022.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Ville de Seraing - à l'initiative de l'Echevine du Commerce, Déborah Gérardon - a repris la gestion et l'organisation des marchés hebdomadaires du territoire.

A cette occasion, elle invite les Sérésiens à venir les découvrir et/ou à les redécouvrir chaque semaine de l'année. Les citoyens qui le souhaitent peuvent donc se rendre:

- au marché du **Boulevard des Arts à Ougrée**, le **mercredi** matin ;
- au marché de l'**Esplanade de l'Avenir à Seraing**, le **vendredi** matin ;

- au marché de la **Place Merlot à Seraing**, le **samedi** matin.

Trois rendez-vous hebdomadaires de qualité, de proximité et de convivialité, qui rencontrent un vif succès à Seraing et qui ne seront prochainement plus les seuls.

En effet, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire actuelle, **trois nouveaux marchés** verront le jour dans le courant des années **2021-2022** : deux à **Jemeppe** (un en matinée et un en soirée) et un à **Bonnelles**.

Des marchés qui ne seront pas créés au hasard puisque chacun d'eux est le résultat

d'une enquête effectuée en septembre 2019 et réalisée auprès des Sérésiens.

Pour rappel, ledit sondage a permis de constater que les participants avaient répondu favorablement à la création d'un marché à Jemeppe à 76,4% et d'un marché bio local à Bonnelles à 81%.

Ces derniers étaient également 73,6% à penser qu'un marché nocturne à Jemeppe serait une excellente idée et remporterait un vif succès !

Des souhaits qui sont donc prochainement en passe d'être concrétisés par le service compétent!



**Échevinat
du développement territorial
et commercial**

Déborah Gérardon

Urbanisme,
Développement territorial,
Bureau technique,
Commerce, Entreprises, Mobilité

Envie d'agir pour l'environnement ? Devenez Ambassadeur de la Propreté !



L'ASBL BeWapp, soutenue par le Service Public de Wallonie, a lancé l'action des Ambassadeurs de la Propreté !

Le principe est simple : ces ambassadeurs s'engagent à agir pour un environnement plus propre en tentant de maintenir une rue ou un quartier propre de leur commune qu'ils ont décidé de parrainer.

Les personnes intéressées par ce principe – qu'elles soient membres d'une entreprise, d'une école ou encore d'associations – et qui souhaitent poser un acte concret en faveur de l'environnement ont la possibilité de devenir Ambassadeurs de la Propreté. Pour ce faire, elles s'inscrivent en équipe, en famille, ou même seules, sur le site **Wallonie Plus Propre**, et donnent leurs coordonnées ainsi que le quartier ou la rue dont elles souhaitent s'occuper.

Une fois inscrites, elles sont invitées à signer une charte et reçoivent gratuitement, par la poste, le matériel nécessaire pour passer à l'action : un gilet fluo, une paire de gants, un brassard, des sacs poubelles (blancs transparents pour le tout-venant et bleus pour les PMC), une pince de ramassage et un guide.

Elles peuvent ensuite parcourir la rue ou le quartier désigné par leurs soins pour y ramasser les déchets au moment où cela leur convient le mieux. Une belle action citoyenne menée en collaboration avec les différentes communes. Celles-ci ont notamment pour mission d'être en contact avec les Ambassadeurs de la Propreté une fois qu'ils ont ramassé des déchets.

A Seraing, ils se mettent notamment en contact avec une personne du service Environnement et discutent

avec elle des modalités d'évacuation des débris récoltés.

Pour l'heure, 41 équipes sont inscrites pour le territoire sérésien. Si un citoyen est intéressé par cette action qui n'impose aucune contrainte et qui repose essentiellement sur une démarche volontaire, il peut bien évidemment y prendre part en s'inscrivant sur le site de **Wallonie Plus Propre**.



Échevinat des travaux, de l'environnement et des finances

Laura Crapanzano

Travaux, Environnement, Infrastructures, Finances, Marchés publics, Cultes, Archives



ENVIE D'UNE WALLONIE PLUS PROPRE?

Alors devenez **Ambassadeur de la Propreté** et recevez du matériel pour passer à l'action! Inscrivez-vous dès à présent sur walloniepluspropre.be.

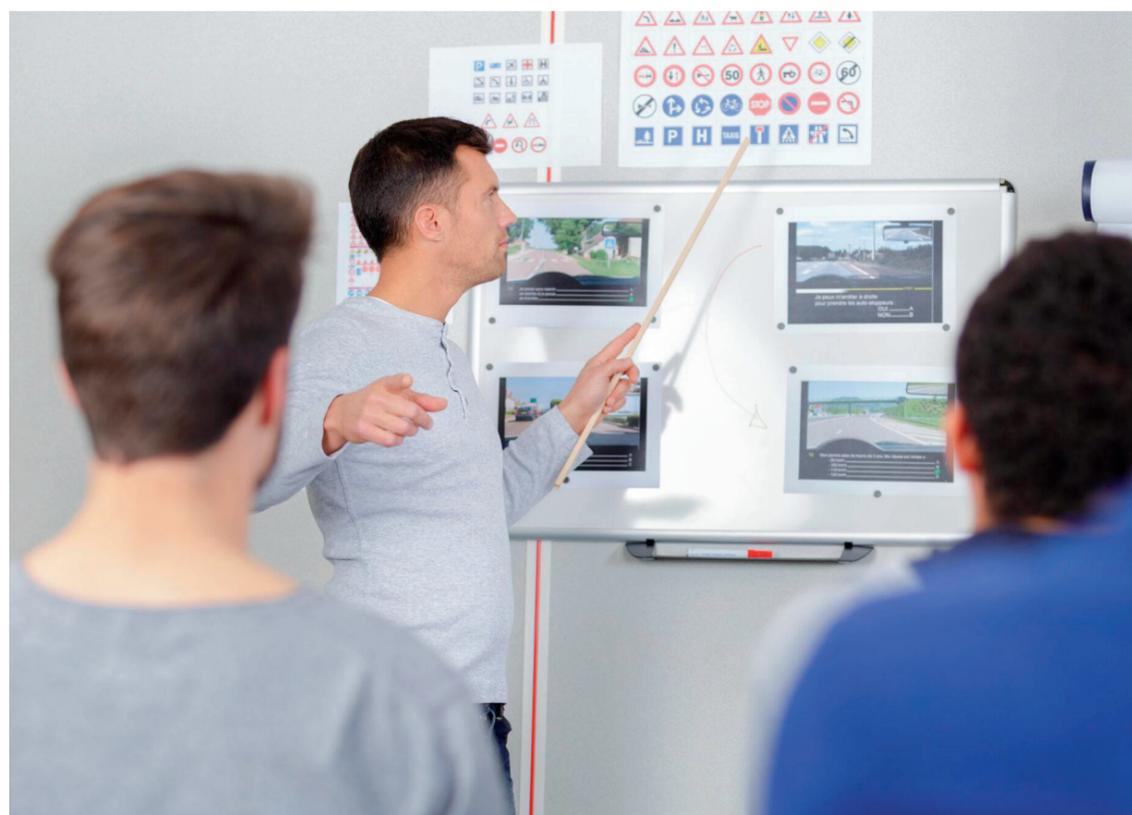
Des cours de permis de conduire théoriques gratuits pour les jeunes !

La Ville de Seraing organise des sessions de sensibilisation au permis de conduire à destination des jeunes originaires du territoire ou fréquentant une de ses écoles.

A l'instar de l'année dernière, la Ville de Seraing – à l'initiative de l'Echevine de la Jeunesse, Julie Geldof – a décidé de mettre en place trois nouvelles sessions de cours de sensibilisation au permis de conduire théorique:

- 1^{re} session: les 6, 7 et 14 mars ;
- 2^e session: les 9, 10 et 11 avril ;
- 3^e session: les 24, 25 avril et 1^{er} mai.

Des rendez-vous qui auront à chaque fois lieu de 9h00 à 12h00 et qui permettront aux jeunes en âge de conduire (domiciliés sur le territoire sérésien ou fréquentant une école de celui-ci), qui se seront préalablement inscrits, d'en apprendre plus sur la manière d'appréhender le test à réaliser pour obtenir cette indispensable licence.



Au vu du contexte sanitaire actuel, et afin de préserver la santé de tous, ces sessions de cours de trois heures chacune seront données en **visioconférence** par des moniteurs issus de l'A.P.P.E.R. (l'Association des Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes). Ces derniers auront ainsi pour mis-

sion de préparer les jeunes à l'étude du code de la route en leur préparant des exemples concrets et/ou des illustrations.

Une formation totalement gratuite qui nécessite néanmoins une inscription obligatoire de la part des intéressés.

Ainsi, toute personne originaire du territoire sérésien ou fréquentant une de ses écoles doit obligatoirement s'inscrire auprès du service de la Jeunesse soit par téléphone au **04/330.84.44** ou **04/330.86.35**, soit par mail via l'adresse suivante : **citoyennete@seraing.be** Elle devra donner son nom, prénom, numéro de por-

table, adresse mail ainsi que l'école qu'elle fréquente et/ou l'adresse de son domicile si elle vit à Seraing.

Une fois son inscription validée, elle recevra toutes les informations pratiques pour se connecter au réseau qui proposera les cours.

A noter que le nombre de places est limité (50 personnes maximum par rendez-vous seront autorisées) et qu'il est donc impératif de s'y prendre suffisamment tôt à l'avance pour les inscriptions.



Échevinat de la jeunesse et du bien-être animal

Julie Geldof

Jeunesse, Bien-être animal, Participation citoyenne, Égalité des chances, Égalité homme-femme

Des problèmes informatiques causés par une attaque externe malveillante



AVIS À LA POPULATION

Cher(e)s citoyens,

Comme annoncé depuis jeudi dernier, la Ville de Seraing rencontre d'importants problèmes informatiques.

Elle a été victime d'une cyber-attaque. Cette situation complexe a entraîné la fermeture provisoire des services communaux au public. Une plainte a été déposée

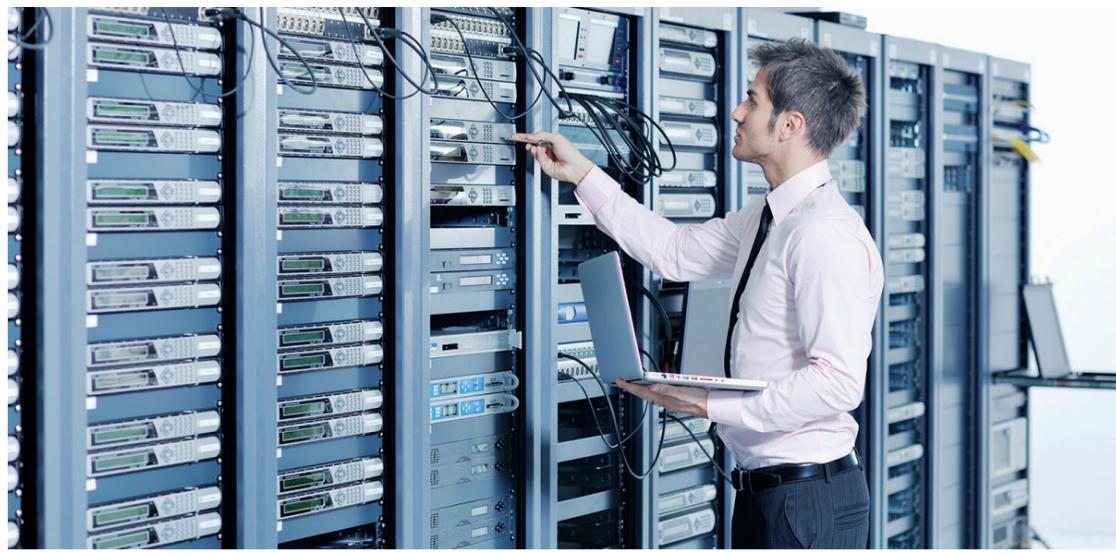
auprès du Parquet et une enquête est en cours.

Tout est mis en œuvre pour que la situation soit rétablie au plus vite et que tous les services soient à nouveau disponibles, de nombreux le sont d'ailleurs depuis ce jeudi 11 février.

En attendant un retour à la normale, la Ville de Seraing appelle à la patience. Elle est

tout à fait consciente que la situation est problématique mais fait le nécessaire pour rester disponible et à l'écoute de ses citoyens.

Elle vous remercie d'ores et déjà pour votre compréhension face à la situation exceptionnelle qu'elle rencontre et vous tiendra bien évidemment informés de son évolution dans les heures et les jours à venir.

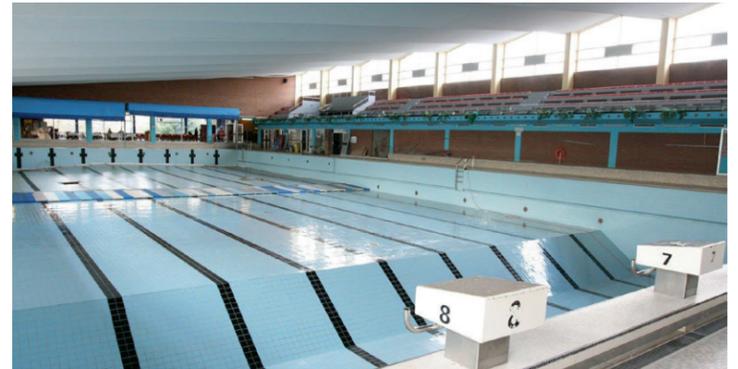


Vous souhaitez vous rendre à la piscine olympique ?

Contactez l'accueil avant votre venue

Comme vous le savez, la piscine olympique de Seraing a rouvert ses portes au public depuis maintenant plusieurs semaines.

d'1h30 maximum au sein de l'établissement (baignade d'1h00 maximum avec 15 minutes pour se changer en arrivant et 15 minutes pour



Néanmoins, les horaires d'ouverture de celle-ci sont régulièrement modifiés.

La Ville de Seraing invite donc les futurs visiteurs du bâtiment sportif à préalablement former le **04/330.87.32** pour savoir à quel moment ils peuvent s'y rendre.

Dans tous les cas, les règles pour accéder au bassin sérésien restent identiques. Pour rappel, il est impératif de respecter à la lettre les horaires définis suivant une réservation téléphonique obligatoire et une présence

s'habiller avant de partir). Les rendez-vous doivent être fixés par téléphone au **04/330.87.32**



Échevinat des sports et de la culture

Philippe Grosjean

Sport, Infrastructures sportives, Culture, Bibliothèques, Grands événements

Le service Solidarité-Hiver est activé depuis novembre

Au vu de la situation climatique actuelle, la Ville de Seraing rappelle que son plan Solidarité-Hiver a été lancé et qu'il peut venir en aide aux personnes en difficulté.

En plus des nombreuses actions mises en place tout au long de l'année pour soutenir les personnes précarisées

et/ou fragilisées, le CPAS, à l'initiative de son Président, Eric Vanbrabant, et les services sociaux sérésiens leur accordent annuellement une attention toute particulière durant la période de grand froid.

En effet, ces conditions climatiques difficiles mettent

en lumière les conditions précaires de vie dans lesquelles peuvent se trouver certains citoyens.

Afin de leur apporter une aide spécifique en matière d'accueil, d'hébergement, d'écoute, d'orientation, d'accompagnement, ou encore de suivi, la Ville de Seraing a

réactivé son service d'aide depuis le **2 novembre 2020**. Celui-ci sera d'ailleurs en service jusqu'au **31 mars 2021**.

Durant cette période, les personnes dans le besoin, rencontrant des problèmes pour se chauffer ou simplement des problèmes liés à la température, pourront obtenir une aide spécifique (vêtements, couvertures, charbon) dans les limites et conditions habituellement appliquées et ce, selon les disponibilités.

Pour ce faire, elles pourront contacter le **service R.A.S. (Réaction Action Solution)** accessible **24h/24 et 7j/7 au 0491/34.43.34**.

Par ailleurs, tous les dons susceptibles d'aider cette grande opération de solidarité sont évidemment les bienvenus.

Les services renforcés pour les Abris de Jour et de Nuit

La Ville de Seraing, sous l'impulsion de la Présidente des Abris de Jour et de Nuit, Laura Crapanzano, rappelle

également que les services des Abris de Jour et de Nuit sont toujours bien maintenus et ce, malgré les conditions difficiles rencontrées dans le cadre de cette crise sanitaire exceptionnelle.

Au vu de la situation climatique actuelle, la capacité d'accueil dans les centres d'hébergement est d'ailleurs maximale.

Si vous avez besoin d'aide ou que vous souhaitez signaler une personne en détresse, n'hésitez pas à contacter ces numéros:

- Pour l'abri de jour: **04/269.40.22**
- Pour l'abri de nuit: **04/385.06.25**



Président du C.P.A.S.

Eric Vanbrabant

C.P.A.S., Affaires sociales, Santé



De nouvelles animations au programme du Centre culturel de Seraing

CENTRE
CULTUREL
SERAING

rétrospective du King club photo de Seraing qui se déroulera du 3 mars au 4 avril 2021 (plus d'informations sur www.seraing.be ou sur www.centrecultureldeseraing.be).

En parallèle à cette animation, le Centre culturel réalise également un appel à candidatures destiné aux artistes sérésiens pour organiser en juin prochain un week-end « Montmartre à Seraing ».

Envie de participer à cette festivité, d'envoyer votre candidature, ou simplement d'en savoir plus ? Rendez-vous sur le site internet de la Ville : www.seraing.be.

Bonne nouvelle ! Le Centre culturel de la Ville de Seraing rouvrira ses portes en mars prochain pour accueillir de nouveaux visiteurs !

A cette occasion, un important événement sera organisé au sein des locaux du bâtiment culturel: **l'exposition**



Deviens animateur/animatrice sur les 9 plaines de vacances de Seraing !

DEVIENS ANIMATEUR DE PLAINE A SERAING

Le service de l'Accueil Temps Libre de Seraing - à l'initiative de l'Echevin de l'Enseignement, Alain Decerf - était à la recherche d'animateurs et d'animatrices pour les neuf plaines de vacances du territoire sérésien.

Les candidats retenus auront pour mission de s'occuper et surtout de divertir les enfants inscrits pour ces événements qui auront lieu **en juillet et en août 2021**.

Au programme: spectacles, bricolages, activités sportives, jeux, et bien d'autres divertissements ! Les personnes intéressées par cette offre, ayant **18 ans et plus**, à

la recherche d'un job d'été se sont inscrites avant le 15 février dernier via un formulaire spécifique.

Celles qui ont été retenues seront bien évidemment recontactées par le service.



Échevinat de l'Enseignement

Alain Decerf

Enseignement, Petite enfance, Accueil extrascolaire, Académie communale de musique Amélie Dengis

Certains services de l'Administration ainsi que les mairies de quartier sont à nouveau accessibles au public



Bonne nouvelle !

Grâce à l'excellent travail effectué par le service de la Gestion informatique, les services suivants sont accessibles au public depuis le jeudi 11 février 2021 :

- Etat civil
- Population
- Etrangers
- Carte d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Casier Judiciaire

Pour rappel, en raison de la crise sanitaire actuelle, les services ne fonctionnent que sur **RENDEZ-VOUS**.

A noter que les citoyens qui avaient un rendez-vous durant la panne informatique seront **recontactés dès que possible**.

En parallèle, sachez également que les mairies de quartier **Brossolette - Verriers - Pairay - Boncelles et Wuidar** ont également rouvert leurs portes et ce, depuis le lundi 15 février 2021, à 14 h 00.

Pour ce qui est des autres services, les experts informatiques font évidemment tout ce qui est en leur pouvoir pour leur permettre de reprendre au plus vite leur activité respective.

La Ville de Seraing vous remercie d'ores et déjà pour votre patience et votre compréhension.

Abattage des arbres : des travaux nécessaires pour la sécurité de tous

Vous avez pu le constater en passant par certaines rues de Seraing : des travaux d'abattage d'arbres ont été entrepris ces derniers jours.

Beaucoup se posent des questions quant à l'intérêt de ces chantiers.

La Ville de Seraing - à l'initiative de son Bourgmestre, Francis Bekaert- tient donc à vous en dire davantage sur le sujet afin de vous permettre d'avoir un maximum d'informations pour en comprendre les objectifs premiers.

Concernant le chantier rue de Tavier: à la suite de différents incidents et accidents consécutifs à des chutes d'arbres et de branches, des inspections ont été réalisées. Celles-ci ont montré que de nombreux bois étaient dangereux. Dès lors, après délivrance d'une autorisation, un marché a été lancé et attribué pour commencer durant la période hivernale, période idéale pour ce type de chantier. Celle-ci sera suivie par une replantation à la bonne saison. Il ne faut donc pas

voir dans cette opération une quelconque opération immobilière ou de développement urbain, mais bien sécuritaire. Le site restera bien arboré.

À noter que les voisins directs ont reçu un courrier à ce sujet afin d'être prévenus.

Concernant les bois, le Département de la Nature et des Forêts (ou DNF) procède :

- au prélèvement de bois lors des éclaircies, qui permet en outre de favoriser la croissance des plus beaux sujets et d'améliorer les conditions

de régénération naturelle (notamment en créant des trouées) ;

- à des coupes importantes de sécurité (principalement le long des axes routiers, mais aussi le long de certains ravelés etc). Ces interventions permettent en outre de créer des lisières étagées favorable à la biodiversité ;
- à des coupes ponctuelles de sécurité.

Actuellement, certains peuplements sont en cours de régénération naturelle (semis naturel).

A noter que l'ensemble du massif forestier est labellisé PEFC pour des forêts gérées durablement et que la Ville de Seraing doit répondre à toute une série de critères imposés dans ce cadre.

De plus, sachez également que l'abattage dans les bois est autorisé le week-end par le Code forestier.

